

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandre Moïse

<https://www.cadre21.org/membres/cb4536d1a5922254b07b60c5>

Date d'obtention : 2022-10-18 15:42:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a un total de 4 étapes afin de pouvoir départager si l'acte est impulsif ou malveillant. La première consiste à rencontrer la personne qui nous rapporte l'incident, le rassurer. Si le signalement n'est pas la victime, cet même exercice doit être fait avec la victime. Par la suite, l'évaluation de la situation doit être fait via la grille présents dans la trousse. Par la suite, on doit vérifier ces informations en rencontrant les autres jeunes impliqués et en remplissant la grille à nouveau. La dernière étape consiste à rencontrer l'investigateur. La présence d'un acte malveillant ferait en sorte que la grille ne soit pas complétée avec lui, seul son cellulaire serait confisqué. Le service de police doit alors être contacté.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

D'abord, la collaboration des jeunes peut varier et une victime peut revenir quelques jours plus tard afin de rapporter des faits nouveaux. Plusieurs personnes peuvent être impliquées directement ou indirectement, il est important de tous les rencontrer afin de vérifier les informations recueillies. On doit toujours refuser la réception ou visionnement du matériel. Si un parent nous contacte, nous devons le référer au service de police. Toujours rencontrer la personne signalante en premier afin de la rassurer et débiter la trousse.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je dirais l'étape 4, en fait les étapes précédentes sont primordiales afin de nous permettre de départager l'acte impulsif ou malveillant. En présence d'un acte malveillant, l'intervenant ne doit pas recueillir d'informations auprès de l'investigateur sans quoi cela pourrait nuire à l'enquête. Ce dernier élément démontre l'importance et délicatesse de notre prise de position à cette étape.